



Communiqué de presse

Frédéric Cuvillier agit pour sauver le canal Seine-Nord Europe

26 mars 2013 - TRANSPORTS

Frédéric Cuvillier a pris connaissance du rapport de la mission conjointe qu'il avait confiée le 11 septembre 2012 au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et à l'Inspection générale des finances, à propos de la faisabilité du canal Seine-Nord Europe.

Ce rapport porte un jugement très sévère sur le pilotage d'un projet qui paraît aujourd'hui en échec, en particulier en raison d'une dérive des coûts qui n'a jamais été mise en lumière. Les financements ont été prévus pour un projet annoncé par le précédent gouvernement à 4,4 milliards d'euros, mais dès l'automne 2011, il est apparu que le projet atteindrait 7 milliards d'euros. C'est une impasse financière de 2,6 milliards d'euros qui nous est léguée, à laquelle ni les finances publiques ni les partenaires privés ne sont en mesure de faire face. Par ailleurs, le rapport pointe la surestimation des recettes de péage du canal.

La mission préconise un report du projet à une période économique plus favorable. Mais Frédéric Cuvillier ne fait pas sienne cette conclusion et ne se résout pas à un échec annoncé.

Il a donc décidé :

- l'arrêt de la procédure actuelle de partenariat public-privé qui ne manquerait de se heurter dans quelques mois à des impasses juridiques et financières si on la poursuivait : on ne peut réduire les coûts et optimiser le projet dans le cadre juridique actuel

- la remise à plat du dossier dans ses aspects techniques : il installe à cet effet une mission de reconfiguration qui sera présidée par le député Rémy Pavvros

- la préparation sans tarder d'un nouveau projet qui pourra être présenté dès le premier semestre 2014 à la Commission européenne afin de pouvoir bénéficier de financements européens qui pourraient atteindre 30%.

Le projet de canal Seine-Nord Europe est porteur d'un renouveau du transport fluvial. Il doit faire entrer l'ensemble du secteur dans le XXI^e siècle, en permettant une connexion essentielle entre le bassin de la Seine et le nord de l'Europe. Il permettra d'améliorer la compétitivité des entreprises, de soutenir le développement de l'hinterland des ports français, et d'ancrer la politique de transport dans le développement durable.

Contact presse :

Service de presse : 01 40 81 77 57

secretariat.presse-transport@developpement-durable.gouv.fr

26 mars 2013 (suite au communiqué du Ministre)

Communiqué de presse de Martine AUBRY
Maire de Lille
Présidente de Lille Métropole

Le gouvernement s'engage en faveur du Canal Seine Nord Europe

Le Canal Seine Nord Europe est un projet stratégique pour la croissance et l'emploi en France et en Europe. Sa construction est très attendue par l'ensemble des partenaires économiques et sociaux de la métropole lilloise et de la Région Nord Pas de Calais et par nos voisins européens.

Les enjeux en termes de développement économique, notamment dans la filière logistique, sont considérables avec des milliers d'emplois directs et indirects à la clé dans les territoires concernés.

Le rapport de l'Inspection générale des finances a malheureusement confirmé l'ampleur de l'impasse juridique et financière dans laquelle le précédent gouvernement avait conduit le projet : sous-estimation du coût, surestimation des recettes du trafic, insuffisance de mobilisation des crédits européens, au total ce sont 2,6 milliards qui manquaient et qui condamnaient définitivement le projet.

Les perspectives tracées par Frédéric CUVILLIER, ministre délégué chargé des transports, sont claires et réalistes. Elles remettent enfin le Canal sur le bon chemin et lui donnent toutes les chances de voir le jour.

En septembre 2012, en tant que présidente de Lille Métropole et de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, j'ai saisi avec mes collègues Flamands et Wallons la Commission pour que l'Union européenne s'engage en faveur du Canal. Je me réjouis aujourd'hui des décisions prises par le gouvernement français, car elles donnent au projet la crédibilité indispensable pour obtenir l'aide financière européenne la plus élevée possible dans le cadre du budget pour la période 2014-2020.